

SOUTIEN AUX INITIATIVES PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES

GUIDE 2025

Expérimenter, développer, innover à travers
des démarches collectives et collaboratives

Date d'ouverture : semaine du 8 septembre 2025

Date limite de réception des demandes : **lundi 3 novembre 2025**

Communication des réponses : semaine du 24 novembre 2025



SOMMAIRE

I.	Présentation.....	3
II.	Périmètre des propositions.....	4
III.	Comment élaborer votre demande ?.....	4
IV.	Modalités de réponse et suivi.....	5
	Dates à retenir	5
V.	Présentation du Service des usages numériques (SUN).....	5

I. Présentation

Vous enseignez à Paris 1 et vous souhaitez initier un projet pédagogique et/ou numérique ? Vous vous interrogez sur sa faisabilité ou vous voudriez bénéficier d'un soutien pour le mener à bien ?

Le soutien aux initiatives pédagogiques et numériques 2025 vise à encourager les démarches en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'université. Les enseignants et les équipes pédagogiques ont l'opportunité de bénéficier d'une enveloppe d'heures équivalent TD visant à reconnaître leur investissement dans la transformation pédagogique. En sus de cette enveloppe il est possible de solliciter l'accompagnement des ingénieurs du SUN. Le soutien s'étend sur une période d'un semestre ou d'une année universitaire, voire sur plusieurs années, quand les initiatives s'inscrivent dans une démarche structurée en plusieurs étapes.

Le soutien peut venir en complément d'autres dispositifs internes ou externes tels que les actions menées dans le cadre des projets structurants de l'université (PIA écri+ ou Sorb'Rising, Una Europa...), les Appels à projets des UNT ([Universités Numériques Thématiques](#)), etc. Il peut être accordé à des **propositions de communication contribuant à la réflexion pédagogique de l'établissement** (présentées lors d'événements organisés par l'université) ainsi qu'à des travaux de préparation de candidature à un appel à projets, lorsque la complexité de la réponse le justifie.

Sont prioritairement éligibles les initiatives en cohérence avec les grandes priorités de la politique de formation 2025-2030, la mise en œuvre des maquettes et enseignements de la nouvelle accréditation, le schéma directeur de développement durable et responsabilité sociétale et environnementale 2024-2028, les expérimentations visant à préparer les adaptations ou évolutions pédagogiques envisagées. On retiendra notamment les thématiques suivantes :

- **Internationalisation des formations**
 - LIPS (Label international Panthéon Sorbonne) et Una Europa
 - Cours de (et en) langue étrangère
 - Certification de langue
 - Mobilité classique ou alternative des étudiants de Licence
 - Accueil des étudiants étrangers en Master
 - Expérience internationale pour les étudiants nationaux
- **Pluridisciplinarité et transversalité**
 - Mise en place des nouveaux enseignement *TEDS* (Transition écologique pour un développement soutenable)
 - Décloisonnement des formations, notamment sur des sujets liés aux enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale
 - Hybridation disciplinaire
 - Micro-crédits et certifications complémentaires
- **Diversification des formes pédagogiques** intégrant ou non le numérique.
 - Pédagogie inversée, ateliers de terrain, atelier de méthode et recherche
 - Réponses aux défis soulevés par l'usage de l'IA (réorientation de cours, nouvelles formes d'évaluations, usages des outils, etc.)
 - Intégration de certification dans les parcours (expression écrite *écri+*, culture numérique *Pix*,...)

NB : cette diversification pédagogique peut prendre la forme d'une [recherche action dans le cadre du dispositif SoTL](#)

II. Périmètre des propositions

Séquence d'enseignement : votre démarche peut porter sur plusieurs séances d'enseignement ou la totalité d'un cours. Elle peut, par exemple, porter sur les modalités d'enseignement, l'implication des étudiants ou l'évaluation.

Unité d'enseignement ou diplôme : votre initiative peut concerner l'évolution d'une unité d'enseignement ou d'une formation complète (hybridation, mise à distance, comodal, tutorat, internationalisation, préprofessionnalisation, meilleure accessibilité ou ouverture à de nouveaux publics, déclinaison en formation continue, etc.).

Approche stratégique de composante : votre initiative consiste, par exemple, à soutenir une démarche stratégique au sein d'une composante ou à développer un dispositif pédagogique transverse (outils d'auto-formation, aide à la réussite, méthodologie, développement des compétences transversales, pratique du multilinguisme, etc.).

Pour une vision concrète des possibilités, nous vous invitons à découvrir quelques réalisations et retours d'expérience présentés sur le site web [« Enseigner avec le numérique à Paris 1 »](#).

III. Comment élaborer votre demande ?

La demande est précisée dans un **dossier court**, examiné par un comité *ad-hoc* qui formule des propositions de soutien et attribue une enveloppe d'heures TD afin de reconnaître l'investissement des enseignants qui participent au projet.

Cette enveloppe est déterminée en fonction du périmètre du projet et de la nature des activités réalisées, tels que définis par le référentiel des équivalences horaires approuvé par le conseil d'administration de l'université (cf. [délibération du 25 avril 2024](#), lien consulté le 05/09/2025)¹. La répartition de cette enveloppe est ensuite soumise à l'appréciation du porteur de projet dans le cas d'intervenants multiples.

Selon la nature du projet, l'équipe du SUN pourra apporter différents types de soutien : conseil en ingénierie pédagogique ou conception de dispositifs, formation des acteurs du projet, aide à la gestion de projet, appui technique, mise à disposition d'espaces d'expérimentation, diffusion et valorisation institutionnelles des résultats.

Pour contacter les équipes du SUN en amont de votre demande :

Service des usages numériques / PMF Lab
Centre Pierre Mendès France – 8ème étage

Courriel : sun@univ-paris1.fr – SVP : préciser dans le sujet "APPN-2025"

¹ NB : Si l'équivalence demandée est souhaitée sous forme de décharge d'enseignement, une concertation préalable est à engager avec la direction de la composante, seule habilitée à l'accorder.

IV. Modalités de réponse et suivi

Étape 1 : Télécharger et renseigner le Formulaire de demande

Étape 2 : Transmettre ce document par e-mail au [SUN](#) ainsi qu'à la direction de l'UFR

- ***Si vous avez sollicité le soutien du SUN pour réaliser ce projet :*** vous serez contacté pour convenir d'un premier rendez-vous de travail. Cette première réunion a pour objectif de formaliser les modalités et engagements de collaboration entre les enseignants ou les équipes pédagogiques et le SUN ainsi qu'avec les autres parties prenantes éventuelles du projet (services de l'université, partenaires etc.).
- ***Si vous n'avez pas sollicité le soutien du SUN pour réaliser le projet :*** la présentation de la réalisation et/ou d'un bilan vous sera demandée à l'approche de l'échéance de réalisation indiquée pour attester du "service fait" auprès de la direction de votre composante.

Dates à retenir

- Date limite de réception des demandes : **lundi 3 novembre 2025**
- Communication des réponses : **semaine du 24 novembre 2025**
- Bilan pour attestation du « service fait » : **mi-mai 2026** (pour les projets réalisés au S2 2025-26)

V. Présentation du Service des usages numériques (SUN)

Le Service des usages numériques (SUN) est un service d'appui à l'enseignement, rattaché à la Direction du système d'information et des usages numériques (DSIUN). Historiquement chargé du développement des usages pédagogiques du numérique, son expertise s'est progressivement élargie à la pédagogie universitaire. Aujourd'hui, les principaux domaines d'intervention du SUN sont : l'accompagnement pédagogique (des enseignants, des équipes pédagogiques, des composantes), le conseil et l'assistance aux usages du numérique pour l'enseignement (notamment les EPI) et l'aide à la mise en place de dispositifs de formation et de certification en ligne.

Le SUN est maître d'œuvre du programme de formation des enseignants sur les thématiques *Enseigner avec le numérique* et *Pédagogie universitaire*. Il s'est vu confier la responsabilité et l'animation du parcours de formation des maîtres de conférences stagiaires. Le SUN contribue activement à animer la réflexion de l'établissement sur les questions de pédagogie à travers l'organisation d'[ateliers de découverte et de partage de pratiques](#).

Localisé au centre Pierre-Mendès-France, le Service des usages numérique offre des espaces et des équipements propices à l'innovation. Il est notamment doté d'une salle de créativité, de plusieurs espaces de collaboration et d'un plateau audiovisuel réunis dans un ensemble, le [PMF Lab](#). Il administre les plateformes pédagogiques de l'université ainsi que les services numériques associés (classes virtuelles, QCM, remise de copies dématérialisées, détection du copier-coller) et en pilote les évolutions fonctionnelles avec les équipes de la DSIUN.

Enfin, le SUN est le service référent de Paris 1 auprès des [universités numériques thématiques](#) (UOH, AUNEGE, UNJF, UVED), de la [plateforme FUN](#) et de [Canal-U](#). Il est adhérent, pour l'université, à l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU).